

Lettre d'art 4 - le 8 décembre 2011

1 Politique de l'art et de la culture

1.1 Premier Message Culture 2012-15

Fin septembre, le **Parlement** a approuvé le **Message Culture 2012-15**, message au détriment de Pro Helvetia, et indirectement de l'art visuel (comme déjà commenté ici).

Le Parlement a approuvé un total de CHF 669 millions, ce qui représente un supplément de 5% par rapport au projet financier de la Confédération. Quelques crédits supplémentaires bien mérités vont notamment à la protection des monuments. Par contre, la demande bien fondée d'une augmentation du crédit en faveur de **Pro Helvetia** a été refusé. Pro Helvetia devra affronter, sans moyens supplémentaires, ses nouvelles tâches inscrites dans la LEC (Loi pour l'Encouragement de la Culture), comme **l'encouragement de la relève** dans tous les domaines culturels. (Les Swiss Art Awards restent auprès de l'Office Fédéral de la Culture (OFC), et vont inclure des prix similaires dans d'autres domaines). Pro Helvetia est également seule responsable de **l'encouragement de la création**, alors qu'auparavant, l'OFC a partiellement financé des projets dans le domaine de l'art visuel.

Si une répartition des tâches plus claire entre l'OFC et Pro Helvetia est à saluer, la menace d'une perte dans le domaine de l'art visuel est regrettable:

- Dans le domaine relativement jeune de **la photographie**, l'OFC gardera l'histoire et la conservation; l'encouragement de l'art contemporain en photographie est attribué à Pro Helvetia. Ceci sans moyens financiers fixes, tandis que le l'OFC avait un fond pour les projets de photographie et pouvait - sur demande - dépenser un total de CHF 700'000.- par année jusqu'en 2012 .
- Les **"espaces artistiques"**, premier palier de la pyramide de l'encouragement, recevaient - sur demande - plusieurs dizaines de milliers de francs de la part de l'OFC. Dorénavant, les curateurs/curatrices peuvent adresser leurs demandes de soutien à Pro Helvetia. Mais les ressources financières manquent.
- Les remarques du ministre de la culture Didier Burkhalter, qui a d'emblée affirmé que les ressources pour la culture ne seront pas augmentées et que Pro Helvetia devra finalement définir des priorités, ont suscité une certaine amertume.

1.2. La mise en oeuvre de la politique culturelle. Dorénavant, il s'agit de détails.

Fin novembre, **Suisseculture**, l'organisation faîtière des associations de professionnels de la culture et des arts, s'est adressée sur un ton plutôt critique à Pro Helvetia, en formulant certaines exigences.

- Si Pro Helvetia doit fixer des **priorités**, elle doit se concentrer sur l'encouragement de la création et de la relève. Les "thèmes transversaux" introduit conjointement par l'OFC et Pro Helvetia dans le Message Culture, n'en font pas partie.(Il s'agit de la culture populaire et de la "gamekultur"). Suisseculture se réfère à la promesse faite dans la version finale du Message Culture, qu'il ne s'agirait au maximum que de quelques projets isolés. (La SSBA a mis en garde les instances fédérales culturelles contre un rôle d'intendance. Selon la réponse de Pro Helvetia, il ne s'agirait pas de projets "commandités", mais de projets élaborés par des créateurs culturels.)
- En ce qui concerne **l'encouragement de la relève**, Suisseculture souligne que les besoins sont différents selon les domaines. Une lecture littéraire est moins coûteuse qu'une exposition.

- Quant à **l'encouragement de la création**, Suisseculture craint qu'en s'appuyant sur des règlements nouveaux et changeants, Pro Helvetia puisse induire des modifications dans les projets soumis. (Pro Helvetia s'en défend: de façon "générale" elle suit les recommandations des experts, comme c'est prévu par la loi. Toutefois, comme "fiduciaire" de fonds publics, elle doit prendre ses décisions de façon transparente et compréhensible. La loi accorde à Pro Helvetia la possibilité de diverger des recommandations des experts en explicitant ses raisons.)

1.3. Nouveaux règlements et nouvelles lignes directrices

Actuellement il y a un foisonnement de nouveaux règlements et de nouvelles lignes directrices. Une commission du comité de la SSBA a donné son avis par rapport aux divers projets.

- Pour l'encouragement de la culture, **l'OFC** a préparé **une ordonnance** qui modifie le règlement actuel, en fixant à 35 ans la limite d'âge pour l'encouragement de la relève, et à 5 ans le délai depuis la fin de la formation professionnelle ou de la première présentation publique. (En revanche, la limite d'âge de 40 ans pour les Suisse Art Awards tombe). Ce serait le rôle de Pro Helvetia de choisir "les projets présentant de nouveautés essentielles dans les domaines de la médiation de l'art, de la création ou dans l'échange culturel".
- Les "contributions à la création" (Werkbeiträge) seraient attribuées à la création proprement dite, les contributions aux projets concerneraient la diffusion des oeuvres d'art.
- Les "**concepts d'encouragement**" (sous forme de projets) concerneraient l'héritage culturel, les organisations d'amateurs (dont la SSBA?), l'encouragement de la lecture, les événements et différents projets.
(A propos de l'encouragement de la lecture: La SSBA a proposé à plusieurs reprises l'investigation de modèles innovateurs de fondations, en vigueur dans d'autres pays. L'OFC a oralement affirmé qu'elle donnerait suite.)

Pro Helvetia, avec son conseil de fondation modifié par la loi, a présenté diverses visions concernant les comités et les compétences. Jusqu'à maintenant la plupart des décisions concernant les demandes, étaient prises par le grand conseil de fondation, qui représentait les différents domaines. Ce dernier sera remplacé par un petit conseil de fondation stratégique et par une commission d'experts de 13 membres (les deux en accord avec la LEC). De façon inattendue, la direction de Pro Helvetia a proposé d'ajouter des "experts indépendants" possédant des connaissances spécifiques. Je reviendrai sur ce sujet plus tard.

Pour finir, la Commission fédérale de l'art, un jury composé d'artistes, de critiques d'art et de professeurs, sous l'égide de l'OFC, a publié son "avant-projet" pour un nouveau règlement concernant les Swiss Art Awards (prix Suisse en art, architecture et médiation culturelle). Vu l'abolition de la limite d'âge pour les Swiss Art Awards, les conditions de participation devront être revues. Le concours continuera à se faire en deux temps, et les oeuvres retenues seront exposées chaque année "en marge" de ART BASEL.. Le délai d'inscription est le 10 janvier 2012. www.bak.admin.ch/online

2. Nouvelles des sections

SSBA Oberaargau - Nouveau directeur au Musée d'art de Langenthal

Raffael Dorig est élu comme nouveau directeur du Musée d'art de Langenthal pour le début de 2012. Curateur au Medium Kunsthhaus (plug.in) à Bâle, il était également co-fondateur et membre du comité du Shift-Festival des arts électroniques de Bâle.

SSBA Olten - Nouvelle directrice au Musée d'art à Olten

Après dix ans comme directrice du Musée d'art à Olten, Patricia Nussbaum a pris sa retraite fin octobre 2011. A partir du 1 mars 2012, Dorothee Messmer prendra la direction après avoir occupé les postes de directrice adjointe et de curatrice du Musée d'art thurgovien Kartause à Ittingen.

SSBA Aarau - Idée de cadeau

La section d' Aarau propose une bonne idée de cadeau: l'adhésion à la SSBA argovienne, une des plus grande section de Suisse; valable également pour les juniors de 0 - 20 ans. Pour plus d'information et le bulletin d'inscription: <http://www.aargauerkunsthhaus.ch/de/mitglieder-partner/kunstverein/>

SSBA St. Gall

La nouvelle responsable de la gestion de la section de St. Gall est Nadia Veronese, qui prend le relais d'Elvira Huber.

3. Annonces / délais

Raiffeisen est partenaire de la SSBA

En automne 2011, la SSBA et la Coopération Raiffeisen Suisse ont signé un contrat de coopération sur plusieurs années. Pour un travail suivi concernant l'élaboration du Message Culture de la Confédération, et en raison des projets de développement électronique du Kunstbulletin, la SSBA cherche à élargir ses ressources financières. Le point central de l'accord était l'affinité artistique du partenaire. Par son engagement dans l'art, Raiffeisen encourage l'art contemporain suisse, l'art dans les espaces publiques, l'art en architecture, ainsi que des projets réguliers. La 4ème vente aux enchères d'art "Benefiz Kunst" de Raiffeisen aura lieu le 6 mars 2012 à Zurich. Giovanni Carmine, de la Kunsthalle St. Gallen et Claudia Jolles, rédactrice en chef du Kunstbulletin font partie du jury. <http://www.raiffeisen.ch/web/benefiz-kunst-auktion>

A ne pas manquer!

Jusqu'au 29 janvier, le Musée d'art de St. Gall montre une collection suisse de photographies conceptuelles d'un niveau exceptionnel, intitulé "Through the Looking Brain". Cette collection, unique au monde, qui va des années 70 jusqu'à aujourd'hui, a été initiée en 1990 par Ruedi et Thomas Bechtler. Sont responsables pour sa conception Cristina et Ruedi Bechtler, ainsi que Bice Curiger. Le curateur est Konrad Bitterli.

Un catalogue exceptionnel - anglais / allemand - contient 5 textes exigeants et les photos les plus importantes. <http://www.kunstmuseumsg.ch/ausstellungen.html>

Le troisième prix pour la médiation de l'art visuel en Suisse va à Meris Schüpbach pour son projet kidswest.ch.

Pour la troisième fois, au printemps 2011, la SSBA et visarte.schweiz ont mis au concours le prix pour la médiation de l'art visuel en Suisse, doté de CHF 10'000.- Parmi les 29 participants, le jury a choisi Meris Schüpbach pour son projet kidswest.ch. La cérémonie de la remise du prix aura lieu le 16 janvier 2012 dans la Kunsthalle Berne. Pour plus d'information

<http://www.kunstverein.ch/aktuell/>

Burri-Preis grafic design dans nos bureaux

Nous accueillons nos sous-locataires Susanne Burri et Stefanie Preis de **Burri-Preis graphic design** dans nos nouveaux locaux de la SSBA et du Kunstbulletin. Elles ont créé récemment la publication pour le Projet Tandem de la SSBA et de la HE de Lucerne. **[Publikation zum Projekt Tandem](#)**

Pour plus d'info sur Burri-Preis grafic-design: <http://burri-preis.ch/>

Avec mes meilleures salutations,

Peter Studer,
président de la Société Suisse des Beaux Arts
[praesident\(at\)kunstverein.ch](mailto:praesident(at)kunstverein.ch)

Société Suisse des Beaux Arts

Organisation faîtière pour la promotion / médiation de l'art et pour l'échange culturel,
représentant 35 sections avec env. 46'000 membres, plus un membre institutionnel
Editeur du Kunst-Bulletin

Bureau
Neufrankengasse 4, Postfach 2272, 8026 Zurich
E: info@kunstverein.ch
W: www.kunstverein.ch

T: +41 044 298 30 35

F: +41 044 298 30 38